



Centre de recherche, de développement et de transfert technologique acéricole inc.

142, rang Lainesse, Saint-Norbert d'Arthabaska, Québec, Canada. G0P 1B0

Saint-Hyacinthe, le 2 avril 2007

Table filière acéricole du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 10e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Objet : Avis concernant les normes japonaises

Madame, Monsieur,

Cette lettre fait suite à votre demande d'un avis scientifique concernant la possibilité de retrouver des résidus de pesticides dans le sirop d'érable, et ce en réponse aux normes japonaises en matière de salubrité des aliments (<http://www.mhlw.go.jp/english/topics/foodsafety/positivelist060228/dl/r01.pdf>).

Il y a dans ces normes, une liste de 15 substances qui ne doivent pas être détectées dans les aliments. Or, après consultation avec l'Agence de Réglementation pour la Lutte Anti-parasitaire (ARLA), il appert que ces substances sont aussi interdites d'utilisation au Canada. Pour sa part, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec interdit également, depuis 2001, l'épandage de pesticides chimiques dans les forêts publiques du Québec (<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/protection/protection-strategie.jsp>). De plus, ces substances ne s'appliquent pas au contexte de la production du sirop d'érable au Québec, ce qui fait que le risque de retrouver des résidus de ces substances dans les produits acéricoles est, à toutes fins pratiques, nul. Pour votre information, sachez que la production acéricole ne requiert aucune utilisation de produits tels que des antibiotiques, antiparasites, pesticides, herbicides, facteurs de croissance ou autres, ce qui limite grandement la possibilité de retrouver des résidus dans le sirop d'érable produit selon les recommandations en vigueur au Québec. Cela vaut autant pour les sirops réguliers que pour les sirops certifiés biologiques. La pureté est une caractéristique importante des produits acéricoles du Québec et à cet égard, des recommandations pour la production sont formulées afin de préserver cette pureté.

J'espère que ces quelques indications sauront répondre à votre besoin. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Luc Lagacé, Ph.D., microbiologiste